



PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES

PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES présente

PIE CAMPUS

Programme d'études universitaires aux États-Unis • Aide financière garantie

À partir de 13 700 \$ pour une année • Scolarité, hébergement, repas inclus

Une formation pour demain ►

PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES

Le programme d'études universitaires aux USA

PIE est le spécialiste français des programmes éducatifs de longue durée aux États-Unis

PIE CAMPUS - PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PIE permet à toute personne âgée de 17 à 28 ans d'étudier et de vivre sur un campus américain. PIE a développé, avec son partenaire américain, un large réseau d'universités de qualité et propose à tous ses participants une réduction très importante du coût de la scolarité et de la vie sur le campus.

À qui s'adresse le programme ?

- Aux citoyens européens, âgés de 17 à 28 ans et titulaires du bac (au moment du départ)..
- Ce programme d'études universitaires est particulièrement adapté : > à ceux qui souhaitent étudier aux États-Unis, suivre un cycle complet et obtenir un diplôme d'études supérieures américain ("Bachelor" ou "MBA") ; > à ceux qui veulent profiter d'une année de césure pour : 1°/ acquérir un excellent anglais (outil et atout professionnel) 2°/ acquérir au plus vite une expérience à l'international 3°/ compléter leur formation française 4°/ réfléchir à leur parcours et lui donner (ou redonner) une orientation 5°/ profiter des structures du campus et se former aux méthodes nord-américaines.
- Niveau d'anglais : ce programme d'études universitaires s'adresse à tous (y compris à ceux qui ne maîtrisent pas bien l'anglais), dans la mesure où il donne la possibilité d'entamer son cursus par un programme de mise à niveau en langue (avec une passerelle vers le cursus universitaire classique).

PIE CAMPUS - MODE D'EMPLOI

1° — INFORMATION

- PIE S'ENTRETIENT AVEC CHAQUE CANDIDAT POUR DÉFINIR SON PROJET, L'ORIENTER ET L'AIDER DANS SA PRISE DE DÉCISION (QUEL CURSUS ? QUEL CAMPUS ? MISE À NIVEAU EN ANGLAIS OU NON ?...)

2° — DOSSIER D'INSCRIPTION

- LE CANDIDAT COMPLÈTE UN DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET AVEC L'AIDE DE PIE
 - VERSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION (270 €)

3° — CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

- PIE LANCE LA RECHERCHE D'UNIVERSITÉS AUX USA EN FONCTION DES ATTENTES DU PARTICIPANT & DE SON DOSSIER
- PROPOSITION D'UNE LISTE DE 5 UNIVERSITÉS AVEC RÉDUCTION DU COÛT DES ÉTUDES
- CHOIX DE L'UNIVERSITÉ PAR LE PARTICIPANT

4° — INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

- VERSEMENT DU MONTANT DE LA PARTICIPATION (2 500 €)
- CONCRÉTISATION DE L'INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITÉ AMÉRICAINE
 - VISA & FINALISATION DU DOSSIER

5° — ÉTUDES

- DÉPART SUR LE CAMPUS POUR 1 À 4 ANS D'ÉTUDES

PIE CAMPUS : LES POINTS FORTS DU PROGRAMME

RÉDUCTION TRÈS IMPORTANTE DU COÛT DES ÉTUDES

PIE garantit à tous ses participants une réduction importante du coût des études (bourse scolarité + hébergement + nourriture - p. 8).

DE "VRAIES" UNIVERSITÉS, DE "VRAIS" CAMPUS

Les étudiants sont inscrits dans des universités américaines « classiques » fréquentées par des étudiants américains (et non pas dans des universités d'été ou des programmes parallèles, non diplômants, destinés aux seuls étrangers).

FORMATION DIPLÔMANTE

L'étudiant PIE CAMPUS peut, au terme de sa formation américaine, obtenir un « Bachelor's Degree » (équivalent Master 1 européen) ou un « M.B.A. » (équivalent Master 2 européen).

RÉSEAU D'UNIVERSITÉS DE QUALITÉ

PIE collabore avec un grand nombre d'universités, réparties sur tout le territoire ; ces universités sont sélectionnées pour la qualité de leur enseignement et de leurs infrastructures.

GRANDE SOUPLESSE AU NIVEAU DE LA DURÉE

Possibilité de suivre de 1 semestre à 4 années d'études. L'étudiant adapte son projet année après année en bénéficiant de l'aide financière (ou bourse d'études) sur toute la durée de son cycle d'études.

SOUPLESSE QUANT À LA DATE DE DÉPART

Possibilité d'entamer son année d'études ou son cursus en août ou en janvier, indifféremment (puisqu'aux USA les études sont conçues et organisées par semestre).

POSSIBILITÉ D'INTÉGRER LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE AMÉRICAIN EN COURS DE CURSUS

Possibilité, en fonction de son niveau d'études, d'obtenir via l'université des "Credits" (équivalences), afin d'intégrer le système universitaire américain en 2^e, 3^e ou 4^e année (ou encore en MBA)

UNE MISE À NIVEAU POSSIBLE EN ANGLAIS

L'étudiant peut envisager de participer au programme PIE CAMPUS, quel que soit son niveau d'anglais. Il peut en effet suivre un semestre de mise à niveau en anglais, dans le cadre d'une formation spécifique (ESL - p.7). Cette formation pour les étrangers est dispensée dans l'université et permet d'intégrer, dans la foulée, le cursus classique.

FORMATION DE VIE, FORMATION POUR LA VIE

Une année ou un cycle entier d'études sur un campus américain a une valeur inestimable d'un point de vue professionnel et personnel, et au regard des acquis (linguistiques, domaine d'études, intégration, expérience...).

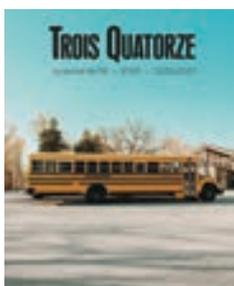
INSCRIPTION GARANTIE SUR UN CAMPUS AMÉRICAIN

Un candidat admis par PIE obtiendra une inscription aux USA.

S'INFORMER - LE SITE - LE JOURNAL...



- **Le site de PIE**
Ce site est très complet. Sa section **université** permet de communiquer efficacement (présentation complète du programme, mise à jour des informations).
- www.piefrance.com



- **Trois Quatorze (3.14)**
Le journal de l'association
Pour assurer une bonne communication PIE édite un journal numérique tous les deux mois. 3.14 propose des images, des entretiens des participants, des interviews, des reportages... La version papier de 3.14 est éditée une fois par an.

LES TÉMOIGNAGES



- *Qui mieux que les étudiants qui participent au programme pour informer les candidats*
- *Retrouvez près de cinquante témoignages, entretiens ou vidéos sur le site :*
- www.piefrance.com
> Partir > Universités USA > Témoignages et aussi
> Le Mag 314 > Vidéos

LES RÉUNIONS D'INFO

- **PIE organise, chaque mois, des réunions d'information afin de présenter le programme CAMPUS.**
- Ces réunions permettent d'aborder tous les points cruciaux : niveau d'anglais, système éducatif, intégration, durée des études sur place, équivalences, rôle de PIE, montant des bourses d'études, logement, nourriture, assurance... et de répondre à toutes les questions.
- Les dates de ces réunions d'information en ligne sont mises à jour régulièrement sur le site de PIE : www.piefrance.com onglet **Points Pratiques**.
- Des webinars sont également mis en place régulièrement pour présenter nos universités partenaires et dialoguer avec elles.
S'inscrire aux webinars : campus@piefrance.com

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION PIE | page 2

LE PROGRAMME | pages 3 à 7

LES ATOUTS | ci-dessus

POUR PARTICIPER | ci-contre

ÉTUDIER AUX USA | pages 4 à 7
L'université américaine
Les ressources de l'université
Pourquoi étudier aux USA
L'aide financière
Le rôle d'interface de PIE

LA QUESTION FINANCIÈRE | page 8
Le coût réel des études
L'aide financière
Le coût final
Comparaison des coûts
Planning et modalités

LE RÉSEAU D'UNIVERSITÉS | page 9
Implantation de PIE aux USA

LE RÉSEAU EN FRANCE | page 10
Aide et présence de PIE

COUPON-RÉPONSE | page 10

CONDITIONS GÉNÉRALES | page 11

IL EST POSSIBLE, GRÂCE AU TRAVAIL DE L'ASSOCIATION PIE, D'ÉtudIER AUX USA À UN COÛT ABORDABLE

PIE
CAMPUS

L'UNIVERSITÉ AMÉRICAINE À LA PORTÉE DE TOUS



PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ AMÉRICAINE LE RÔLE DE PIE L'ASSURANCE D'OBTENIR UNE RÉDUCTION DU COÛT DES ÉTUDES



 **L'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ AMÉRICAINE & L'AIDE PIE**

Les atouts de l'université américaine

1° — AU PREMIER RANG MONDIAL

L'université américaine compte parmi les meilleures au monde. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater son attrait, et, pour l'affirmer, de consulter l'ensemble des études qualitatives et des classements publiés à travers le monde. Dans la plupart de ces classements, les premières places sont « trustées » par des universités américaines : dans le seul classement « Times Higher Education » (2022), elles ne sont pas moins de 7 dans les 10 premières, 16 dans les 25, et 38 dans les 100 (contre seulement 3 écoles françaises). On sait parallèlement qu'une grande partie de l'élite mondiale a été formée dans les « US Universities » : femmes et hommes d'entreprises, chercheurs, intellectuels, politiques, scientifiques, administrateurs, artistes... On ne compte pas les prix Nobel, les grands managers et les personnalités publiques qui sortent de ses rangs... Et on connaît la valeur de ses diplômes.

Mais, un des tours de force de ce système d'éducation supérieure est de former non seulement l'élite, mais aussi le plus grand nombre : les États-Unis comptent en effet un grand nombre d'étudiants (par classe d'âge) inscrits dans le supérieur (7^e rang mondial), un grand pourcentage de diplômés du supérieur et un des plus importants taux d'étudiants internationaux (près de 4 %). Chaque année, l'université américaine accueille et forme environ 15 millions d'étudiants. Cette université, particulièrement performante, bien que n'ayant pas, loin s'en faut, effacé toutes les inégalités est cependant conçue pour tous et ouverte à tous.

2° — CARACTÉRISTIQUES ET QUALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT AMÉRICAIN

La première chose qui frappe le visiteur étranger qui découvre un campus américain ce sont ses infrastructures. La grande majorité des universités bénéficient en effet d'équipements impressionnants, parfaitement adaptés aux études et souvent à la pointe de la modernité : bâtiments hors normes, bibliothèques immenses, labos pointus, matériels performants, qualité de l'environnement et du cadre de vie, qualité de la maintenance, tenue impeccable des campus, adaptation au handicap...

Et celui qui pénètre au cœur du système éducatif est surpris, pour sa part, par l'attention portée à chaque étudiant, laquelle est la conséquence directe du remarquable ratio étudiants/enseignants. Aux États-Unis, on compte en effet 1 professeur pour 12 étudiants (quand on en compte, en moyenne, 1 pour 30 en Europe). Quant aux ratios étudiant/ressources et étudiants/encadrement (humain et administratif) ils sont, eux aussi, excellents.

Le principe pédagogique qui sous-tend l'éducation supérieure aux États-Unis tient beaucoup à l'autonomie de l'étudiant. L'université va tout faire pour mettre à la disposition de ce dernier les outils nécessaires à cette indépendance : méthodes, aide et soutien, organisation de l'espace et du temps. L'université a conscience que, paradoxalement, c'est par le suivi et l'encadrement de proximité que l'on parvient à l'autonomie et à la compétence.

C'est la raison pour laquelle elle conçoit la première année comme une période de mise en place structurante. À son arrivée sur le campus, l'étudiant est accompagné de près par ses professeurs et par un conseiller ; on veille à ce qu'il soit placé dans les cours qui lui



Exemples de domaines d'études proposés par les universités américaines

Anglais
Arts
Biologie
Business
Business international
Chimie
Communication
Criminalité
Design - Graphisme
Droit
Éducation
Finance
Géographie
Géologie
Histoire
Histoire de l'art
Journalisme
Littérature anglaise
Management
Management du sport
Marketing
Musique
Philosophie
Physique
Psychologie
Publicité
Relations internationales
Relations publiques
Ressources humaines
Sciences naturelles
Sciences politiques
Sciences de l'environnement
Sociologie
Théâtre
Théologie
Tourisme...

À SAVOIR : ces domaines ne sont pas tous proposés dans toutes les universités du réseau PIE CAMPUS

Diplômes de l'université américaine qu'un étudiant PIE peut obtenir

"BACHELOR'S DEGREE"

= 4 années d'études :
diplôme équivalent au
"Master 1" européen

"MBA"

= 6 années d'études :
diplôme équivalent au
"Master 2" européen

conviennent, on l'oriente, on le guide, on prend soin, si nécessaire, de modifier son cursus, ses choix, son planning, on veille à ce qu'il ne décroche pas : le parcours de l'étudiant (plus polyvalent qu'il ne l'est en France) est encadré et personnalisé, jusqu'à ce qu'on ait l'assurance que ce dernier soit sur de « bons rails ». La formation est d'abord basée sur l'acquisition de méthodes de travail (lecture, recherches individuelles, travail spécifique autour de la réflexion et de la compréhension, vérification des acquis) et sur une montée en puissance au niveau des connaissances pures au fur et à mesure de la spécialisation. L'exigence, au fil du parcours, est de plus en plus grande.

La diversité de l'offre universitaire aux États-Unis est unique, tant en termes de domaines d'études que d'environnement. Quasiment toute la sphère des matières est couverte, à commencer par le business qui, aux USA, s'étudie, ne l'oublions pas, au cœur de l'université. En règle générale, un étudiant choisit un champ d'études prioritaire (« Major ») et, parfois, un champ d'études secondaires (« Minor »). Quel que soit son « Major », l'étudiant doit suivre et valider un certain nombre de « Credits » (environ 1/4) dans des cours généraux (les « Prerequisite courses »). Grâce à ce tronc commun d'éducation, les passerelles entre les domaines sont nombreuses et les possibilités de faire évoluer son cursus, surtout dans les premiers temps, sont bien réelles.

3° — CAMPUS, VIE SOCIALE ET OUVERTURE D'ESPRIT

En parallèle de l'effort éducatif, l'université veille à offrir aux étudiants un cadre de vie épanouissant. Le campus intègre — à côté des salles de cours et des bibliothèques — des stades, gymnases, salles de spectacles et de conférences, lieux d'échange et de vie...

Sur un campus américain, tout est organisé pour que les étudiants puissent étudier, travailler, pratiquer un sport ou une activité artistique dans les meilleures conditions : tous les moyens sont en fait mis en œuvre pour faciliter communication, lectures, recherches... Car l'université a compris que bon travail et bien-être allaient de conserve. Comme les universités sont en majorité résidentielles, les étudiants ne perdent pas de temps dans les transports et les déplacements. Sur le campus où ils logent, ils trouvent tout ce dont ils ont besoin : leur chambre est souvent à quelques minutes à pied de leurs salles de cours, de même que les cafétérias et autres boutiques (parfois ouvertes 24h/24) et de même que les salles de rencontres, de jeux et de discussions... Les installations sont souvent superbes, parfois encadrées par les anciens élèves, qui tiennent à la notoriété et au succès de leur université, pour la plus grande gloire de leur « Alma Mater ».

Les universités sont également des centres d'activités culturelles puissants, où les étudiants sont encouragés à créer et à échanger (clubs, vie sociale, rencontres, conférences, concerts...). Elles attirent des artistes, peintres, sculpteurs, musiciens célèbres ou écrivains, qui viennent souvent enseigner.

L'université est, en soi, une « cité », un monde cosmopolite quasi autonome, d'une infinie richesse. Elle est même souvent le centre d'attraction culturelle, voire économique, de toute la région.

Grâce à la souplesse de son fonctionnement et aux capacités qu'il a à pouvoir innover dans tous les domaines, le système universitaire américain — très complémentaire du système français —, prépare au mieux les étudiants à assumer leurs responsabilités et à s'engager de façon positive dans les voies qui leur conviennent.

Les moyens consacrés à l'université

Si elle atteint, dans sa globalité, un tel niveau de performance et de compétence, c'est que l'université américaine dispose de moyens énormes. Le pays dans son ensemble consacre près de 3% de son PIB à son éducation supérieure, pendant que la France ne lui consacre que 1,5% du sien (Sources : OCDE Regards sur l'Éducation - 2013).

Contrairement à une idée reçue, tout le financement américain dans le supérieur n'est pas privé. L'état fédéral dépense en effet chaque année des sommes considérables, bien supérieures à celles de la plupart des autres pays. Quant au financement privé du système, s'il provient en partie des droits d'inscription (voir plus bas et en page 8), il provient également, et pour une large part, d'investissements privés, à savoir de sociétés, de sponsors et de mécènes. Il faut bien comprendre qu'aux États-Unis, toute l'activité économique (de l'agriculture au tertiaire, en passant par les Sciences et les Lettres) a des connexions avec l'Université : la plupart des établissements sont associés aux grands centres de recherches privés (dans le domaine des sciences dures, des sciences sociales, de l'ingénierie, des arts...). Il n'est pas rare qu'un grand chercheur — un prix Nobel par exemple — travaille pour une entreprise privée et enseigne, en parallèle et à temps partiel, dans une université. C'est un atout indéniable pour les établissements.

Les ressources de l'université, parce qu'elles sont variées et nombreuses, permettent aux établissements d'offrir à leurs étudiants, on l'a vu, des conditions d'études optimales, tant en termes d'infrastructures que d'encadrement pédagogique ; mais en parallèle, ces ressources offrent à l'établissement lui-même, des garanties majeures et donc des perspectives immenses, qui se traduisent par des projets ambitieux sur le court comme sur le long terme. L'indépendance des universités — qui provient autant du fédéralisme américain que de ce mode de financement large et multiple — permet aux établissements de suivre une ligne éducative précise, de mener à leur terme de vrais projets éducatifs, qu'elles peuvent adapter avec souplesse aux grandes tendances et aux circonstances. Cette indéniable capacité de remise en question (primordiale dans le secteur de la recherche, de l'économie, du business, de l'art) favorise une vraie adaptation au monde professionnel. L'étudiant qui peut intégrer un tel monde bénéficie donc de plein de ce système.

Sans nier les problèmes auxquels est confrontée l'université américaine (inégalités d'accès, inégalités territoriales, excès de pédagogisme...), on se doit de souligner sa puissance globale et son attractivité...

Pourquoi si peu d'étudiants français s'orientent-ils vers une université américaine ?

En 2020, l'université américaine a accueilli 987 000 étudiants étrangers — soit près de 4% de ses effectifs et surtout 18% de l'effectif mondial des étudiants étrangers. Cette statistique est impressionnante ! À titre d'exemple, on notera que la France, qui se place au 5^e rang mondial en accueille moins de 5% par an, soit moins de 2% de ses effectifs (Sources : ISU - 2021). Les raisons de ce phénomène sont multiples : ouverture d'esprit des universités, capacité à se renouveler, soucis d'entretenir l'image du

PIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

PIE est présent sur les réseaux sociaux afin de rester en lien avec tous les participants au programme, que ce soit avant le départ, pendant le séjour ou au retour. Grâce aux différents canaux, les participants peuvent rester connectés les uns aux autres, s'informer, s'entraider, tant au niveau personnel que professionnel.

FACEBOOK

Page : [piecampus](#)

TWITTER

@PIEpartir

INSTAGRAM

@pietroisquatorze

TIKTOK

@piefrance

Le réseau professionnel de PIE est un réseau d'entraide. Il réunit les participants d'hier et d'aujourd'hui (contacts, relations, aide, stages et emplois...) ce réseau est actif sur LinkedIn : [PIE - LE RÉSEAU PRO](#)

LINKEDIN

[PIE - LE RÉSEAU PRO](#)



pays, « fuite des cerveaux »... Mais ce chiffre cache un déséquilibre. Car si les étudiants asiatiques sont nombreux (60% du total) les étudiants européens en général, et français en particulier, le sont proportionnellement bien moins. *Nous évoquons, ci-dessous, les trois raisons principales qui expliquent que les jeunes étudiants français ne choisissent pas plus souvent de s'orienter vers le système universitaire américain :*

1° — L'université américaine est mal connue du grand public.

Les médias français nous entretiennent dans notre ignorance, eux qui ne connaissent et qui ne parlent que d'une dizaine d'universités de renom (Yale, Stanford, MIT...) et qui ne mentionnent jamais la réalité d'un réseau dense et pointu de plus de 4 000 établissements (c'est un peu comme s'ils se limitaient pour parler de l'enseignement supérieur français à l'École Normale Supérieure, à HEC ou à Polytechnique) ! Or, le niveau et le coût de ces universités de renom sont si élevés qu'elles sont quasiment inabordable pour un jeune étudiant français. En se focalisant sur ces quelques universités, on ferme donc des portes qui ne demandent qu'à s'ouvrir : celles de nombreuses universités de haute qualité et qui proposent des coûts de scolarisation abordables.

2° — Le soutien financier proposé aux étrangers est méconnu.

Si les droits d'inscription universitaires sont importants, les aides proposées pour les étudiants étrangers sont réelles et souvent conséquentes, car les universités qui sont toujours à la recherche d'étudiants étrangers (et particulièrement d'Européens) consacrent à ces derniers des aides spécifiques, issues de budgets autonomes. Le mot « bourse d'études » traduit bien mal le concept de « Scholarship » mis en place par les universités américaines (notamment dans le cadre de l'accueil des étudiants étrangers). En France, on entend par « bourse » une aide basée avant tout sur les revenus de l'étudiant ou de ses parents (une aide souvent réduite à une toute petite frange de la population, qu'il est particulièrement difficile d'obtenir et qui ne permet que très rarement de boucler son budget). Dans le cas qui nous intéresse, les aides financières sont très importantes (en moyenne 45% du coût de la scolarité + hébergement + nourriture), et elles sont proposées à tout étudiant étranger dont le dossier est valide et approuvé par l'université, on peut parler de réelles "réductions". Mais, il convient d'avoir les compétences et le savoir-faire pour obtenir ces aides (ou réductions). Or, cela est quasiment impossible pour un non-initié.

3° — S'inscrire seul tient de l'exploit.

Le système américain est tellement décentralisé, et chaque université a une telle autonomie, qu'il est très difficile pour un étudiant français (qui ne serait pas soutenu par une université ou une "grande école" française) de comprendre et d'assimiler le système, de se repérer, de profiter des meilleures opportunités, et de s'inscrire à moindre coût. Le problème essentiel pour un candidat tient au fait qu'il devrait, pour s'inscrire, constituer un dossier par université. Cela aurait un coût important (en temps et en argent) et ne lui offrirait au final aucune garantie en termes d'acceptation dans une université et de montant de l'aide éventuelle accordée. C'est pour se sortir de cet imbroglio administratif que l'association PIE a mis en place son service.

Le rôle de PIE : interface entre l'étudiant et l'université

PIE a développé depuis plus de dix ans — en partenariat avec ASSE/GO CAMPUS — des relations étroites avec plus d'une cinquantaine d'universités de très bon niveau (voir page 9). Ces universités ont été sélectionnées pour la qualité de leur offre (rapport excellence éducative/structures /coût des études). Grâce à la notoriété de PIE et de son partenaire aux États-Unis — et à leurs assises respectives sur le territoire américain —, les universités sélectionnées vont étudier en priorité les dossiers des participants PIE, et ces derniers auront toutes les chances de pouvoir, à un coût très raisonnable, être inscrits dans une université qui propose un parcours en adéquation avec leur projet.

Concrètement, c'est PIE qui présente le dossier de l'étudiant aux établissements (lequel dossier aura été préparé avec le candidat). Outre qu'avec un seul dossier PIE va contacter une dizaine d'universités, le rôle d'interface précieux de l'association va permettre d'optimiser les chances d'obtenir une inscription aux meilleures conditions financières possibles.

L'aide financière (bourse d'études) obtenue par PIE est accordée par l'université pour quatre ans (soit un cycle complet d'études). Un étudiant qui entrera en première année d'université pourra, autrement dit, choisir d'étudier une seule année sur le campus, ou deux, ou trois, ou quatre (et d'aller donc jusqu'à l'obtention de son « Bachelor's »). Il bénéficiera de l'aide financière fixée au départ jusqu'au terme de son parcours. Grâce à cette aide, il pourra boucler son projet à un niveau de dépense raisonnable (voir comparatif en page 8).



Ce que sous-tend, aux États-Unis, le terme d'université

Le terme d'université, tel qu'on l'entend en France, rend très mal compte du concept d'"University" à l'américaine.

Un établissement universitaire américain est en réalité une sorte de condensé de l'université à la française + grande école + école de commerce + établissement professionnel...

Une autre différence essentielle tient au "Campus", lequel propose un cadre de vie complet (avec études, hébergement, repas et vie sociale sur place) et implique une expérience de vie unique et formatrice.

Tout étudiant motivé peut bénéficier de cette aide financière

Si le dossier académique du candidat (notes, résultats et références) est important, il n'est pas, loin s'en faut, le seul critère pris en compte par les universités. Les Américains considèrent toujours l'étudiant dans sa globalité et le jugent autant à l'aune de ses connaissances et de ses acquis que de son potentiel intrinsèque, de ses aptitudes et de ses objectifs. Les administrateurs et les enseignants du supérieur savent que les étudiants qui sortent du secondaire (« High School ») ont tout à apprendre. Ils sont donc très ouverts à des étudiants au parcours sinon original, du moins non conventionnel. Des notions telles que l'esprit solidaire (investissement de l'étudiant dans des associations, des clubs, auprès de personnes handicapées...), l'esprit d'équipe (sport, musique, théâtre), l'esprit d'initiative (organisation, création artistique ou autre, parcours éducatif, voyages), l'indépendance (capacité à s'éloigner des parents, à loger sur le campus) et surtout la motivation (prouver que l'on veut s'investir dans ses études et dans la vie du campus) sont, à leurs yeux, primordiales. L'université tient absolument à ce que le futur membre de la communauté présente un projet et des perspectives, et qu'il soit par ailleurs disposé à s'investir dans la vie du campus. C'est en tenant compte de tous ces éléments que PIE aidera le participant à préparer et à présenter le meilleur dossier possible (lettres de références et lettre de présentation notamment).

Si PIE retient le dossier du candidat, l'association sera donc en mesure de lui assurer une inscription dans une université lui proposant une aide financière (ou réduction du coût des études) très intéressante (voir page 8).

LA MISE À NIVEAU EN ANGLAIS : LA FORMATION "ESL"



La question du niveau d'anglais — L'idée de mise à niveau

- *L'université américaine connaît parfaitement le problème de l'adaptation linguistique et elle est organisée pour y faire face.*
- *Si, au moment de son inscription, le candidat n'a pas le niveau requis pour suivre ses études en anglais, les portes de l'université ne lui sont pas fermées. Le participant devra, au moment de la constitution de son dossier, passer le TOEFL, l'IELTS ou le DUOLINGO et si son résultat est insuffisant, il pourra suivre, à son arrivée sur le campus, une formation de mise à niveau en anglais. Cette formation en ESL ("English as a Second Language") dure, en règle générale, un semestre universitaire (soit environ 4 mois et ½) et, si le niveau de l'étudiant est vraiment faible ou son investissement vraiment insuffisant, jusqu'à une année universitaire.*
- *La formation ESL est dispensée sur le campus et permet d'aborder tous les domaines linguistiques essentiels (compréhension, grammaire, prononciation, expression écrite et orale...). Elle est dispensée par des enseignants spécialisés. Au terme de cette formation, le participant PIE CAMPUS aura, dans la grande majorité des cas, atteint un niveau suffisant pour obtenir le score nécessaire au test officiel de langue ; il pourra intégrer le cursus classique et entamer alors ses études, comme un étudiant américain "lambda". Il lui faudra simplement un semestre supplémentaire pour obtenir son diplôme de fin d'études (Bachelor ou Master).*

Les conditions particulières au séjour en ESL — Coût / Vie sur le campus

- *Toutes les universités ne proposent pas la formation en ESL. Si le participant choisit dans sa "Liste d'universités" un établissement qui propose l'ESL il sera tenu de le suivre dans cette même université. Si, par contre, l'université de son choix ne propose pas d'ESL, il choisira l'ESL d'une autre université et effectuera, sous la houlette de GO CAMPUS un transfert d'établissement au terme de sa formation.*
- *Le coût de la mise à niveau en anglais dans le cadre de l'ESL ("English as a second Language") augmente d'environ 1 000 \$ le coût semestriel des études. L'association informe du coût réel du semestre d'ESL dès qu'elle en a connaissance.*
- *Cette formation offre l'énorme avantage d'ouvrir les portes de l'université à ceux qui n'ont pas, au moment de l'inscription, un niveau suffisant en anglais. Cette formation a l'avantage également de se dérouler sur le campus. Le participant est nourri et logé sur le campus durant toute sa formation E.S.L., mais il n'aura pas forcément accès à tous les services (ex. : sports et compétitions sportives, certains clubs... En tant qu'ESL il ne bénéficie pas officiellement de tous les avantages du statut d'étudiant).*

▶ MONTANT DE L'AIDE & COÛT DES ÉTUDES

1° — RÉDUCTION DRASTIQUE DU COÛT DES ÉTUDES

- PIE obtient, pour ses étudiants une aide qui varie selon les établissements universitaires.
- Cette aide, obtenue par PIE, varie globalement, entre 40 et 55 % du coût global des études.

2° — COÛT RÉEL DES ÉTUDES POUR UN ÉTUDIANT PIE

- PIE est à même de proposer à ses participants (dans la liste définitive) une université américaine à partir de 13 700 \$ l'année (soit environ 12 100 € au 02.01.2022).
- L'aide obtenue est valable sur tout le cycle d'études.
- La 1^{re} année seulement, le participant verse également les frais d'inscription et le montant de la participation, soit 2 770 euros.

3° — CE QU'INCLUT LE COÛT DES ÉTUDES AUX USA

Aux USA, le coût des études pour un étudiant qui vit sur le campus inclut :

- les frais de scolarité ;
- l'accès à toutes les infrastructures (sports, clubs...)
- l'hébergement ;
- les repas (sur la base de 14 par semaine).

Le coût annoncé inclut donc la quasi totalité des dépenses de l'étudiant (hors transport et assurance).

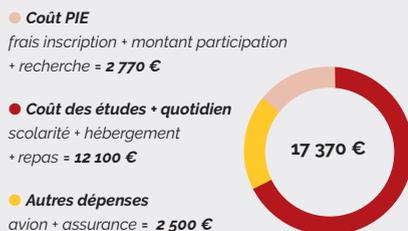
4° — CE QUE N'INCLUT PAS LE COÛT DES ÉTUDES

- Les transports (notamment vol transatlantique).
- L'assurance.
- Les frais de visa.
- Les livres universitaires.
- Les dépenses personnelles.
- Le service PIE (la 1^{re} année seulement - voir point n°2).

Estimation-comparaison : coûts des études aux USA avec PIE CAMPUS (après bourse) et coût des études en France ou en Europe

● Nous présentons ci-dessous, le budget global d'un étudiant PIE qui est accepté dans un campus américain à 13 000 \$ (1^{re} année et années suivantes) et les budgets de trois autres jeunes Français qui étudient en dehors de la ville de résidence de leurs parents. Il s'agit d'estimations.

Étudiant PIE/USA : 1^{re} année

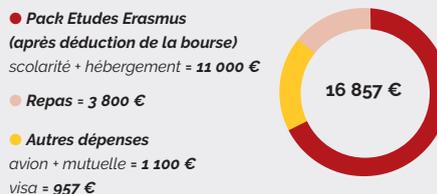


Étudiant en Fac éco à St-Étienne



Étudiant à Bath (Angleterre)

Programme accessible après validation de la 1^{re} année de fac



Étudiant PIE/USA : années suivantes



Étudiant en école de commerce à Lyon



PLANNING & MODALITÉS

Demande de dossier d'inscription (p. 10)

- Versement à PIE des **frais d'inscription = 270€**
(frais d'adhésion : 10 € + frais de dossier : 260 €)

- Constitution du dossier & entretien

- PIE et son partenaire américain affinent la demande et le dossier avec le participant

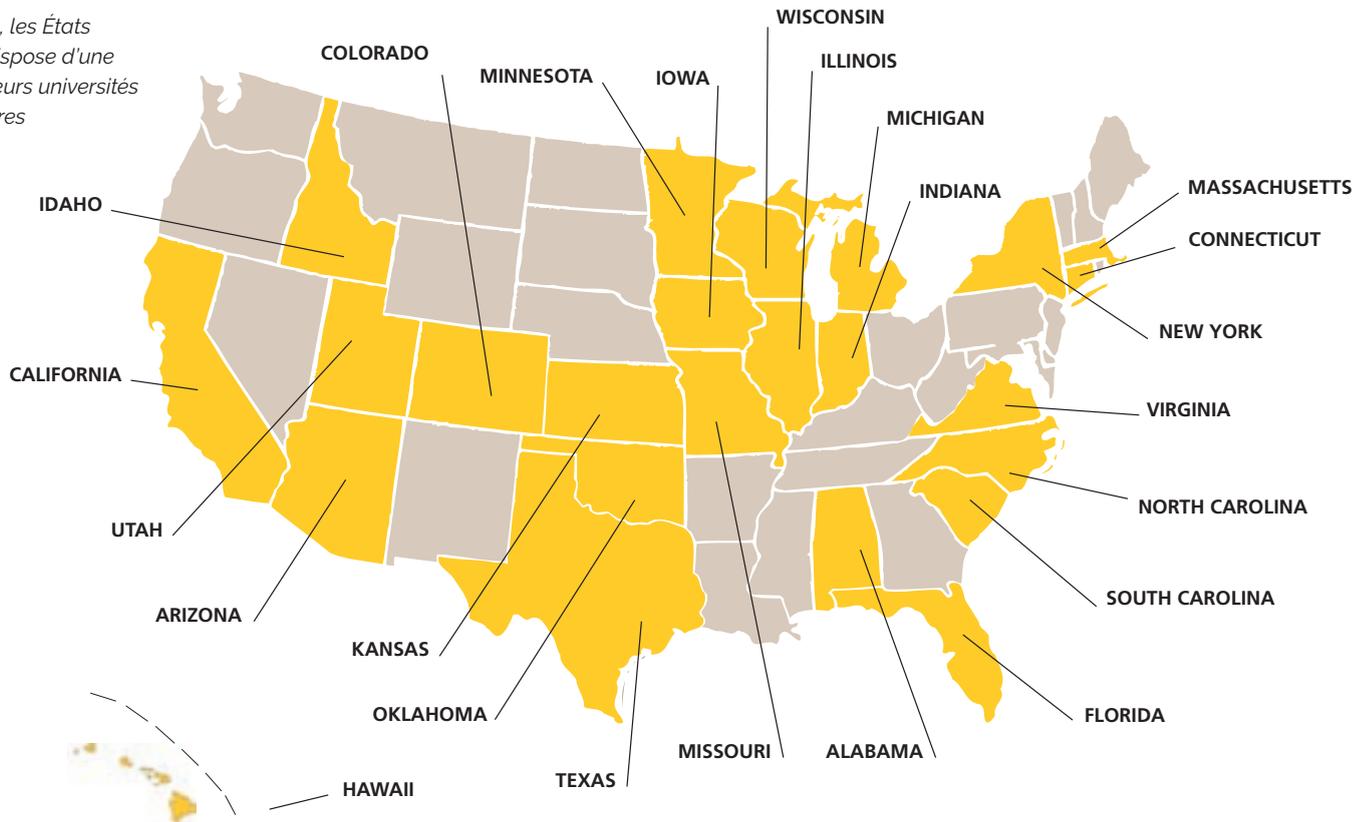
- Recherche aux USA et propositions d'universités au participant
- Choix de l'université avec l'aide de PIE
- Le participant établit son projet sur la base d'un budget très précis, dans la mesure où les frais d'études intègrent scolarité + hébergement + repas
- Règlement à PIE du montant de la participation = 2 500 euros

- Finalisation du dossier d'inscription (entre l'étudiant et l'université + aide de PIE)
- Règlement des frais d'études à l'université (paiement semestriel)
- Souscription de l'assurance maladie

- Visa & départ pour le campus

▶ LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE AMÉRICAIN PIE CAMPUS

En jaune, les États où PIE dispose d'une ou plusieurs universités partenaires



COORDONNÉES & CONTACT PIE CAMPUS

BUREAU NATIONAL

39 rue Espariat, 13100 AIX EN PROVENCE

Tél. : 04 42 91 31 00

campus@piefrance.com

Responsable du programme : Meghan Jones

RÉUNIONS D'INFO EN LIGNE

Dates et inscription aux réunions d'information mensuelles :
www.piefrance.com onglet "points pratiques" | "réunions d'info"

SITE WEB / VIDEOS

www.piefrance.com

Chapitre : "Études universitaires aux États-Unis"

Retour d'expériences : onglet "Témoignages"

Vidéo de présentation : chaîne YOU TUBE (PIETroisQuatorze)



RÉSEAUX SOCIAUX

PAGE FACEBOOK
www.facebook.com/piecampus

INSTAGRAM
[@pietroisquatorze](https://www.instagram.com/pietroisquatorze)

PIE - TWITTER
[@PIEpartir](https://twitter.com/PIEpartir)

PIE - TIKTOK
[@piefrance](https://www.tiktok.com/@piefrance)

PIE - LE RÉSEAU PRO
www.linkedin.com/groups/4843250



DEMANDE DE DOSSIER D'INSCRIPTION — PIE CAMPUS

- 1 — Complétez le coupon ci-dessous (en caractères d'imprimerie) ou en ligne : www.piefrance.com "Études universitaires"
- 2 — Découpez la page et retournez-la par e-mail à : campus@piefrance.com ou par courrier à : PIE, 39 rue Espariat, 13100 AIX EN PROVENCE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____

Adresse : _____

C.P. & Ville : _____ E-mail : _____

Portable du candidat : _____ Autre tél. : _____

Comment avez-vous connu PIE ? _____

À savoir : Les informations recueillies ci-dessus font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier et à la gestion de nos relations (plus d'infos sur la page : Protection des données personnelles). Le destinataire des données est PIE. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, puis modifiée par la loi n°2018-493, du 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification ou d'opposition aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer en vous adressant à PIE - 39 rue Espariat - 13100 AIX EN PROVENCE - e-mail : protectiondonnees@piefrance.com. Vous pouvez également vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement des données vous concernant.

CONDITIONS GÉNÉRALES - 2022/2023

L'intégralité des conditions de participation est détaillée dans le document intitulé « Études universitaires aux USA - Charte du participant PIE - Conditions de participation ». Ce document, très complet, est communiqué avec le dossier d'inscription.

PIE - PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES

L'association PIE (PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES) propose et organise des séjours éducatifs à l'étranger ; grâce à son programme « PIE CAMPUS » (Études universitaires aux USA) l'association et son partenaire américain GO CAMPUS LLC permettent aux étudiants européens d'engager des études universitaires aux États-Unis en bénéficiant d'une aide financière ; ce programme de longue durée contribue à leur formation ;

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Avoir entre 17 et 28 ans ;
- Être titulaire du baccalauréat ou équivalent européen (inscription possible dès la terminale) ou être engagé dans des études universitaires ;
- Être citoyen européen francophone.
- Satisfaire aux conditions sanitaires.

RÔLE DE L'ASSOCIATION

- L'association PIE n'est en aucun cas un établissement universitaire ; seul l'établissement universitaire du participant est habilité à déterminer le contenu de la formation ;
- L'association assure auprès du candidat un rôle : > d'information ; > de sélection ; > de préparation (dossier) ; > de recherche d'établissements universitaires aux États-Unis (avec réduction associée) ; > d'aide au choix de l'établissement ; > de validation de l'acceptation auprès de l'université ; > de mise en relation avec l'établissement universitaire ; > de préparation au départ et au séjour universitaire ;
- L'association s'engage auprès du candidat à ce que les universités qui lui sont proposées lui accordent une aide financière (ou réduction du coût des études) ;

FRAIS D'INSCRIPTION AU PROGRAMME

- Le montant des frais d'inscription s'élève à 270 euros ;
- Les frais d'inscription comprennent : > les frais d'adhésion à l'association (10 euros) ; > les frais de dossier et de sélection (260 euros) ;
- Les frais de dossier sont versés par le participant à l'association, au moment du dépôt de sa candidature ;
- Les frais de dossier (soit 260 euros) et les frais d'adhésion (soit 10 euros) restent, dans tous les cas, acquis à l'association ;

MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Le montant de la participation financière s'élève à 2 500 euros ;
- Cette somme correspond à la participation aux frais de fonctionnement de l'association (développement du réseau en France et du réseau universitaire aux USA) ; en contrepartie de la participation aux frais de fonctionnement de l'association (versée par le participant au programme), l'association s'engage à offrir audit participant l'opportunité d'étudier à l'étranger dans un établissement universitaire et d'y suivre au minimum une année d'études ; l'action de l'association est de tout mettre en œuvre au travers de son propre réseau et de ses réseaux américains pour obtenir une inscription scolaire avec une aide financière associée ;
- Le montant de la participation financière comprend : > l'information, > les frais de recherche d'établissements universitaires (avec aides financières associées) ; > l'aide au choix de l'université ; > la validation de l'acceptation définitive de la candidature dans l'université choisie ; > l'aide technique à l'inscription définitive dans l'université ; > l'assistance pour la délivrance du visa ; > l'aide à l'organisation du voyage et à la préparation du séjour ;
- Le montant de la participation ne comprend pas : > les frais de TOEFL ou d'IELTS (si nécessaire) > le coût des études (voir ci-dessous) ; > les coûts de transport ; > les frais de visa (Chancellerie) et de SEVIS ; > les dépenses personnelles ;
- Le montant de la participation financière est versé par le candidat au moment de la communication de la liste d'universités ; le versement de ce montant valide la participation au séjour ;
- Cette somme serait intégralement remboursée au participant si, suite aux propositions faites par PIE, l'établissement choisi au final par le participant refusait en définitive d'inscrire le candidat, et si PIE n'était pas en mesure de proposer une université aux mêmes conditions financières (coût des études) ;
- À propos de la durée de validité de l'inscription : à partir du moment où le montant de la participation a été versé à l'association, l'inscription au programme reste, quoi qu'il arrive, valable pour un départ dans les 12 mois qui suivent la date de début des cours initialement prévue ; > De ce fait, et parce que le candidat pourra se représenter à l'examen du baccalauréat sans annuler sa candidature au programme, PIE ne prévoit pas, en cas d'échec au baccalauréat, de clause spéciale de remboursement (en sachant qu'une éventuelle remise à jour de la liste pourrait être effectuée — notamment des montants des aides financières — montants qui sont susceptibles d'être réajustés en fonction de l'augmentation annuelle des coûts de scolarité) ;

LES PROPOSITIONS D'UNIVERSITÉS FAITES AU PARTICIPANT — PLANNING

- 1* — Le candidat dépose un dossier d'inscription à PIE (et verse les frais d'inscription) ;
- 2* — L'association étudie le dossier et retient ou non la candidature ;
- 3* — PIE lance, avec son partenaire américain, ses recherches d'universités aux USA ;
- 4* — Au vu du dossier d'inscription, des vœux du participant et des possibilités offertes aux USA, l'association revient vers le candidat et lui propose un engagement précis en termes d'établissements et de coût des études ; l'association annonce en effet au participant : > le nombre d'universités qu'elle sera en mesure de lui proposer : en général 5 (sauf pour le « Semestre » en cursus classique (1 seule proposition d'université)) ; > le coût de chaque université (« Frais d'études » : scolarité + hébergement + repas) — À SAVOIR : PIE sera à même de s'engager, pour au moins une université, sur un montant du coût des études (après déduction de la bourse) à 13 700 dollars US l'année ; des conditions particulières (liées au dossier du participant, à des demandes spécifiques du participant, à la

date d'inscription tardive ou à certaines formations en E.S.L. — voir page 7 — peuvent justifier un montant minimum supérieur) ; dans le cas du « Semestre » seul, le montant des « Frais d'études » en cursus classique est de 11 300 dollars US et varie, en ESL, de 7 500 à 10 400 dollars US, selon l'université.

5* — Le participant choisit (avec l'aide de PIE) son université — choix 1 et choix 2 (sauf dans le cas du « Semestre » seul) — et verse simultanément le montant de sa participation financière à l'association ;

6* — PIE concrétise le placement en établissement universitaire ;

7* — Le participant finalise son dossier auprès de l'université, avec l'aide de PIE ;

LE COÛT DES ÉTUDES

- Le coût des études dans les universités proposées par PIE comprend : > les « Frais d'études » (enseignement, infrastructures, matériel mis à la disposition de l'étudiant, encadrement) ; > les « Frais d'hébergement » (sauf pendant la période de vacances fixée par l'université) ; > les « Frais de nourriture » (sur la base de 14 repas minimum par semaine (sauf pendant la période de vacances fixée par l'université)) ;
- Le coût des études dans les universités proposées par PIE ne comprend pas : > les frais d'assurance ; > les livres scolaires ; > les transports ;
- Le montant du « coût des études » varie d'une université à l'autre ;
- Les « Frais d'études » (scolarité + hébergement + repas) sont versés directement par le participant à l'université ; les modalités varient d'une université à l'autre ; en règle générale, les versements se font au commencement de chaque semestre ;

ASSURANCE

- Une assurance est obligatoire sur toute la durée de la scolarisation dans l'université ;
- Au moment du choix de l'université, PIE propose une assurance complète au participant (au 03.01.2022, environ 771 US \$ pour l'année d'études et 386 US \$ pour le semestre d'études) ;
- Mais le participant doit savoir que certains établissements américains imposent leur propre assurance à leurs étudiants ; le participant est informé de cette obligation (ainsi que du tarif de cette assurance) au moment de son choix d'université ;

SCOLARITÉ AUX USA : DURÉE & DATES

- Durée des études : les propositions d'universités (et les aides financières associées) sont faites pour une année d'études minimum et pour un cycle d'études au maximum (soit 4 années dans le cas d'un « Bachelor's Degree ») ; le participant PIE peut s'engager pour une année et décider de prolonger son séjour universitaire au terme de sa première année ; il continue alors, — et sur toute la durée de son cursus — à bénéficier de l'aide financière annoncée ;
- Dates du début des études aux USA : août 2022 ou jan. ou août 2023 — À savoir : l'université américaine est structurée en semestres, la date de départ n'influe pas sur le contenu des études ;
- Les dates de départ précises sont fixées au cas par cas ; elles dépendent de l'université choisie et varient d'un participant à l'autre ; elles ne peuvent être connues au moment de l'inscription ;

RÔLE DE PIE AUX USA — LIMITES DE PIE / AUTONOMIE DE L'UNIVERSITÉ / RÉSERVES

- Le rôle de PIE aux USA consiste à : > assurer les relations avec les établissements universitaires américains ; > établir les meilleurs rapprochements et relations entre un participant et les établissements universitaires, en tenant compte, d'un côté, des vœux et critères du participant, et, de l'autre, des possibilités et des critères des établissements ; > obtenir auprès des universités la meilleure aide financière possible ; > faire valider le choix du participant auprès de l'établissement universitaire concerné ; ● les relations entre l'université et l'étudiant (cursus, conditions d'accueil, logement, nourriture, engagement financier, garantie financière...) font l'objet d'une convention entre les deux parties ; ces conditions, qui respectent le cadre général de la vie et des conditions d'accueil d'un étudiant aux États-Unis, peuvent varier d'un établissement à l'autre, en vertu du principe d'autonomie de chaque établissement et en fonction des études et du cursus suivis par l'étudiant ; en vertu de ce principe d'autonomie des universités, tant au niveau du cursus des étudiants, de l'enseignement dispensé, que de la vie à l'intérieur des établissements, PIE ne saurait intervenir dans les relations entre l'université et l'étudiant à compter de la conclusion de la convention entre l'établissement universitaire et le participant au programme ;
- Le rôle et l'action de PIE et de son correspondant nord-américain se limitent clairement aux actions définies et prennent fin, de fait, à l'arrivée du participant PIE dans son université ; ● PIE ne saurait répondre du comportement et des agissements du participant à l'égard de quiconque, à plus forte raison dès l'instant où il quitte le sol français ; PIE ne saurait être tenu pour responsable des manquements et défaillances de l'administration et des autorités compétentes (notamment système universitaire, système des communications, système juridique) qui relèvent du droit interne des États ; PIE n'a au surplus aucun pouvoir de modifier les décisions de l'administration et des autres autorités compétentes, ni, à plus forte raison, de s'y opposer ;
- RÉSERVES PORTANT SUR L'INFORMATION : du fait de leur nature documentaire (témoignages, récits, photos), certains éléments de la brochure de présentation du programme PIE et du site internet de l'association ne sont pas contractuels ;

GARANT / ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

- Le garant de l'association est : UNAT — 8 rue César Franck, 75015 PARIS ; ● En tant qu'organisateur de séjours linguistiques, PIE a souscrit une assurance « Responsabilité Civile Professionnelle », enregistrée sous le numéro AR 4229793 auprès de GENERALI, 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS ;

RÉCLAMATIONS (VOIR LA « CHARTE DU PARTICIPANT » DU DOSSIER D'INSCRIPTION)

En application de la loi, les contractants peuvent, après avoir saisi le service « Qualité » de PIE et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de trois mois, saisir le « Médiateur du tourisme et du voyage », dont les modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

PIE CAMPUS — ÉTUDES UNIVERSITAIRES AUX USA PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES

Bureau national : PIE, 39 rue Espariat — 13100 AIX EN PROVENCE

Siège social : PIE, 87 bis rue de Charenton — 75012 PARIS

Tél. : 04 42 91 31 00 — 01 55 78 29 90

Le journal de PIE : www.facebook.com/journaltroisquatorze

Internet : www.piefrance.com — E-mail : campus@piefrance.com



PIE — ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF, loi de 1901 — RNA : W751056265 — N° SIRET : 324 285 204 00040 — APE : 9499Z

Certificat d'immatriculation : Atout France (article R111-21 du code de Tourisme) IM075110045

GARANTIE FINANCIÈRE : UNAT — RCP : GENERALI, 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS / CONTRAT N° AR429793

Membre de l'UNSE : Union nationale des organisations de séjours de longue durée à l'étranger

Membre de l'Office (La garantie des séjours linguistiques et éducatifs)

Membre de l'UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme



PIE EST LABELLISÉ



1 À 4 ANNÉES D'ÉTUDES AUX ÉTATS-UNIS AVEC UNE AIDE FINANCIÈRE GARANTIE